

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-26

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi vingt-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 23 septembre 2025 qui a été adressée par mail le 23 septembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 23/09/2025

Date de la publication en ligne : 03/10/2025

Secrétaire de séance : Sylvie LEFEBVRE

Objet : subvention cross départemental des pompiers

Mme le Maire informe les conseillers que le cross départemental des sapeurs-pompiers va s'organiser au stade du creux sur la localité voisine-Coyron.

Pour marquer cet évènement, elle propose une participation de la commune par le biais d'une subvention exceptionnelle et ponctuelle pour les sapeurs-pompiers de Moirans en Montagne, organisateurs cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres votants, **décide :**

- **D'attribuer** une subvention pour un montant de cent euros.
- **D'autoriser** le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR : 7 voix (Mme COLAS ne participe pas au vote car elle est partie prenante dans l'organisation de cet évènement)

Ainsi délibéré le 29 septembre 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-26 adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Sylvie LEFEBVRE



Le Maire,
Isabelle TISSOT

